

Couleurs du Vexin français

n° 52
novembre
2014

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français

* Magnifiques, divers, fragiles :
nos paysages en partage

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Sommaire

Vie du Parc p. 3 à 5

Dossier

Magnifiques, divers, précieux, fragiles : nos paysages en partage p. 6 à 13

Portrait

Odile Visage : « le jardin est une sculpture » p. 14

Zoom

« Je jardine mon village » : la ville côté jardin..... p. 15

Initiatives

Concours Prairies fleuries : des éleveurs récompensés p. 16

L'association « Du côté des femmes » forme à la restauration du patrimoine bâti .. p. 16

Annuaire

Les producteurs du Vexin français .. p. 17

Ça s'est passé au Parc p. 18 à 19

En couverture: Vallangoujard
© Marc Giroud

Éditorial

Des paysages qui bougent !

Immuables ? Certainement pas.

Nos paysages vivent. Un ciel noir, la lumière rasante d'un soleil du soir, ou bien des brumes matinales, d'un même endroit feront trois tableaux très différents !

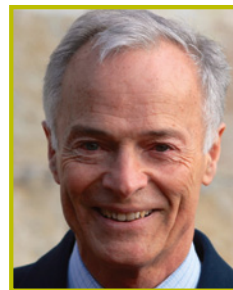
Notre regard se transforme : nous aimons bien les bords de route rasés de près... et voici que nous découvrons aujourd'hui la si agréable gaieté de la flore ordinaire de nos talus qui resurgit au printemps, lorsque la gestion des fauches est « raisonnée ». L'existence de nos paysages dépend ainsi de notre sensibilité à leur égard.

Présents dans tous les grands musées du monde à travers les œuvres de Daubigny, Pissarro, Monet, Van Gogh, Cézanne, Thornley et tant d'autres, les paysages du Vexin français sont au cœur de notre ambitieux programme « Pays d'art et d'histoire ». Pour les préserver, **il nous faut d'abord comprendre ce qui les amène à se transformer** : des causes naturelles, comme le boisement qui spontanément s'étend, mais aussi et surtout l'activité humaine. Pour agir sur nos paysages, il nous faudra **faire émerger des valeurs communes**, sans quoi l'on ne saura pas choisir entre tous les possibles. Aucune vérité ne s'imposant !

“ Pour préserver nos paysages, il nous faut d'abord comprendre ce qui les amène à se transformer. ”

Héritage ô combien précieux, mémoire de la longue histoire de notre territoire et du travail de nos paysans, fondement même de l'identité du Vexin français, composante essentielle de notre cadre de vie rural, atout majeur de notre attractivité touristique, le paysage du Vexin français aux multiples facettes est aussi l'espace sur lequel se joueront les défis de demain : biodiversité, nouvelles énergies, circuits locaux d'alimentation...

Toutes ces raisons nous invitent à développer des échanges entre nous, et c'est le but du **dossier spécial** de ce journal... pour **partager une même sensibilité du paysage et pouvoir ensemble en guider les évolutions.**



Marc Giroud
Président du Parc

Sentiers du Patrimoine® : ouvrez vos archives !

Afin de valoriser leurs patrimoines, le Parc du Vexin français propose aux communes la création de Sentiers du Patrimoine®.

Si vous avez des photos de tournage de films ou des cartes postales anciennes

concernant les communes de Grisy-les-Plâtres, Magny-en-Vexin, Nucourt, Omerville, Saint-Martin-la-Garenne et Seraincourt, n'hésitez pas à nous les faire parvenir par mail : j.marran@pnr-vexin-francais.fr



Un exemple de signalétique à Fontenay-Saint-Père

Columbariums version Vexin



Des communes ont réussi à créer des « columbariums vexinois » avec le concours technique et financier du Parc et l'implication d'entreprises locales. Exemple d'Omerville.

Les cimetières du Vexin ne sont pas à l'abri de la banalisation qui affecte nos paysages périurbains. De la même manière que des maisons choisies sur catalogue viennent régulièrement défigurer nos villages, il est de plus en plus fréquent de voir fleurir au beau milieu de

nos vieux cimetières de nouveaux totems de granit. Les columbariums, qui correspondent à une nouvelle pratique funéraire en plein développement sont certes des équipements nécessaires, mais faut-il pour autant succomber à la facilité de commander sur un catalogue un objet

conçu pour des villes sans aucun souci d'ancrage territorial ?

Le Parc et les 10 communes associées dans l'étude sur la valorisation et l'aménagement durable des cimetières ne peuvent s'y résoudre. Et ce nouveau problème posé, même s'il peut sembler anecdotique, a été une nouvelle fois l'occasion d'innover. Ainsi, en réfléchissant à des solutions adaptées au contexte local (couleurs, matériaux, souci de simplicité et de discrétion), des communes ont réussi à créer des « columbariums vexinois » avec le concours technique et financier du Parc et l'implication d'entreprises locales.

■ **Informations**
Patrick Gautier, Responsable du pôle Aménagement : 01 34 48 65 89
p.gautier@pnr-vexin-francais.fr

La Bourse des locaux du Parc, au service des entreprises depuis déjà 8 mois

Huit mois après sa création, la Bourse de locaux du Parc compte une trentaine d'offres de locaux commerciaux, artisanaux et industriels, sites de stockage, terrains à vocation économique, fonds de commerce. L'objectif de cet outil de développement économique est de mieux faire connaître les possibilités d'implantation de proximité et ainsi favoriser le maintien ou le développement d'activités et d'emplois locaux.

La fréquentation s'élève à 950 utilisateurs. Réellement au service des entreprises et des porteurs de projets, la Bourse des locaux du Parc se veut avant tout pratique, d'un usage facile et rapide d'accès.

■ **Pour toute demande ou recherche** : www.boursedeslocaux-parcduvexin.fr

■ **Informations** : **Patrick Gueit**, Développement économique : 01 34 48 66 23, economie@pnr-vexin-francais.fr



Gestion écologique des talus routiers et flore patrimoniale



Formation sur la flore patrimoniale du Vexin

Après avoir initié un travail sur la fauche tardive des talus routiers aux côtés de la Communauté de communes de la vallée du Sausseron, le Parc a mis en place cette année une formation sur la flore patrimoniale du Vexin pour les agents techniques des bords de routes départementales. Depuis 2012, la Direction des routes du Conseil général du Val d'Oise met en œuvre une gestion écologique des bords de routes par fauche tardive. Ces nouvelles pratiques participent en effet à la préservation de la biodiversité, car elles favorisent la création de connexions biologiques permettant le déplacement des espèces entre les milieux naturels protégés. C'est dans le cadre d'un partenariat entre le Parc, la Direction de l'Environnement et du Développement Durable et la Direction

des routes du Conseil général qu'ont eu lieu en mai et juin 2014 trois demi-journées de formation permettant de sensibiliser une cinquantaine d'agents à l'intérêt de telles pratiques pour la préservation de la biodiversité. Les nombreux échanges et ateliers de terrain proposés ont permis aux participants de découvrir la flore des pelouses calcicoles présente sur certains talus, mais aussi la problématique des espèces exotiques envahissantes, et de comprendre l'influence des différents modes de gestion sur ces végétations.

■ Informations

Florie Swoszowski

Chargée d'études Espaces Naturels Sensibles : 01 34 48 66 08

f.swoszowski@pnr-vexin-francais.fr

Économies d'énergie : le Parc conseille les habitants...

Pour apporter un conseil complet aux habitants du territoire et mieux les accompagner dans leurs projets de rénovation, de construction ou de changement de chauffage, le Parc a choisi d'organiser une permanence Info-énergie & architecture mensuelle à la Maison du Parc.

Cette permanence a lieu les derniers mardis de chaque mois et réunit un conseiller Info-Energie du Val d'Oise et une architecte du CAUE 95 pour un conseil global.

Les conseillers Info-énergie sont portés par les Espaces Info Energie (EIE), créés en 2001 par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Leur mission première est d'apporter aux particuliers des conseils et des solutions concrètes pour mieux maîtriser leur

consommation d'énergies. Il est important de préciser qu'un espace info énergie est un lieu neutre, objectif, impartial et indépendant, où l'on peut obtenir des informations gratuites sur la maîtrise de l'énergie sans que ce conseil soit lié à un achat potentiel.

Pour le CAUE, le conseil architectural aux particuliers est une des missions fondatrices. C'est un service offert à toute personne qui recherche des informations et une aide personnalisée lors d'un projet de construction ou d'aménagement. Un architecte-conseil du CAUE peut vous aider dans la recherche de solutions adaptées à vos besoins, vous apporter des précisions sur les volumes, l'implantation, les matériaux, les solutions constructives et vous guider dans vos démarches administratives.

Les prochaines permanences auront lieu les 25 novembre, 16 décembre, 27 janvier, 24 février et 31 mars, de 14h à 17h. N'hésitez pas à appeler pour prendre rendez-vous au 01 34 48 65 96.

Comment préparer votre rendez-vous ?

Pour faciliter la compréhension du projet, vous pouvez vous munir des éléments suivants :

■ plans, photos du site et/ou des bâtiments existants, détail du projet, devis si vous en avez déjà....

■ Si vous désirez construire, agrandir ou rénover : extraits des règlements d'urbanisme en vigueur sur la commune : Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme ...

Marque Accueil : 3 nouveaux prestataires

Trois prestataires touristiques du territoire se sont vus attribuer la marque « Accueil du Parc naturel régional du Vexin français » pour leur démarche engagée dans le tourisme durable. La marque « Parc » reflète trois valeurs essentielles : l'attachement au territoire, la préservation de l'environnement et la dimension humaine.



■ Les chambres d'hôtes « Au relais de Chaussy »
www.aurelaisdechaussy.com



■ Les gîtes de l'« OEcocentre de Villarceaux » à Chaussy
<http://bergerie-villarceaux.org>



■ Les sorties accompagnées de Julien Masson
www.rando-velo-vexin.com

... et leurs communes aussi.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est un service adapté aux petites collectivités (moins de 10 000 habitants). Il met à disposition des communes adhérentes les compétences d'un conseiller en énergie pour un accompagnement sur le long terme et une gestion optimisée des consommations énergétiques du patrimoine communal.

Sur le territoire du Parc, ce service est proposé par le PACT Paris – Hauts-de-Seine – Val d'Oise pour les communes du Val d'Oise et par l'association Energies Solidaires sur les Yvelines. Le CEP bénéficie également de l'appui d'un réseau national animé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), garant d'un conseil indépendant et objectif.

Le dispositif propose, sur une durée de 3 ans :

■ l'établissement d'un bilan énergétique du patrimoine communal (bâtiments,

éclairage public, consommation d'eau et flotte de véhicules) ;

■ un conseil personnalisé aux communes pour leur permettre de maîtriser leur consommation et de faire des choix pertinents en matière d'énergie sur leur patrimoine ;

■ un conseil personnalisé sur les possibilités de recourir aux énergies renouvelables ;

■ l'accompagnement dans une stratégie énergétique sur le long terme (réalisation de projets, recherche de financements pour les travaux d'amélioration...).

Aujourd'hui, 31 communes participent à ce programme : 22 sur le Val d'Oise et 9 sur les Yvelines. 5 nouvelles communes envisagent de franchir le pas.

La moitié des communes adhérentes a reçu le diagnostic de ses consommations et va pouvoir définir un plan d'actions.

Pour certaines communes, un projet de rénovation précis ne permettra pas de suivre l'ordre établi, diagnostic-plan d'actions, mais au final le conseil complet sera fourni au bout des trois ans prévus pour l'accompagnement.

L'adhésion au CEP représente 1,5€/hab/an et est subventionnée par le Parc à hauteur de 70 % (plafonné à 4200€). Elle donne accès à l'ensemble des aides « énergie » du Parc à destination des communes et permet à celles-ci d'avoir une aide à la gestion énergétique de leur patrimoine.

■ Informations

Sandrine Chauffour

Chargée de mission Plan Climat Energie : 01 34 48 66 28

s.chauffour@pnr-vexin-francais.fr



Magnifiques, divers, fragiles : nos paysages en partage

« *Un paysage est le fond du tableau de la vie humaine.* », a écrit Bernardin de Saint-Pierre. Une pensée que lui avait sans doute inspiré le Vexin français puisque c'est à Eragny-sur-Oise que l'auteur de « *Paul et Virginie* » a fini sa vie.

La découverte du paysage est le premier contact que l'on établit avec un territoire. Celui du Parc du Vexin français, d'une superficie de 700 km², est caractérisé par une grande cohérence et unité géomorphologique. Ces caractéristiques géomorphologiques ont favorisé une spécialisation dans l'occupation et l'exploitation humaine conférant au Vexin une diversité remarquable de paysages.

En effet, le vaste plateau calcaire dont la forme s'apparente à un quadrilatère, présente un paysage d'openfield (70% du territoire sont occupés par l'agriculture) ; il est ponctué dans ses angles par des buttes boisées dont les plus hautes situées au nord-est et entaillées de rivières. Dans ses vallées se concentre la majorité des villages.

On le voit, un paysage ne résulte pas seulement des facteurs naturels mais d'une interrelation avec les activités humaines. Le paysage contient aussi du temps, de l'histoire, de la vie sociale.

Préserver l'identité et la diversité des paysages est une des missions du Parc.

Typologie d'un paysage

La géographie du Vexin français présente trois types bien distincts de paysages : la plaine, les vallées et les buttes. Petit tour d'horizon.



Les buttes de Rosne pour horizon.



Culture de lin sur le plateau d'Omerville.



La vallée du Sausseron, un ensemble varié.

Le paysage de plateau est typique du Vexin français : n'oublions pas que le territoire du Parc est occupé à 70 % par des activités agricoles.

Le plateau vexinois est composé d'une terre très fertile, avec du limon profond : « *pour quelqu'un qui traverse le Vexin en empruntant la Départementale 14, le paysage peut sembler à certains un peu monotone, un peu triste* », reconnaît Emmanuel Delacour, agriculteur à Gouzangrez et maire de son village. La végétation, notamment les arbres isolés et les haies, peut rythmer cette vaste étendue. Avec un autre enjeu pour Gouzangrez, seule commune du Parc à être placée en bordure immédiate de la chaussée Jules César, « *Les gens viennent s'y promener, y apprennent à faire du vélo à leurs enfants* » se réjouit Emmanuel Delacour. Mais cette épine dorsale du Parc, comme on désigne souvent cette antique voie romaine, n'est pas toujours perceptible : « *des agriculteurs ont labouré tellement près qu'elle a presque disparu.* » D'où l'idée de lui rendre sa visibilité au moyen de plantations : des arbres isolés, trouvés dans des pépinières naturelles en bordure de chemins ou de bois. « *C'est comme ça qu'on*

a repiqué des chênes, des merisiers, des frênes ou des peupliers, pour bien marquer la chaussée. ».

Un ensemble d'une grande douceur

Changement de décor avec le paysage de vallée que Daniel Amiot connaît bien : celui-ci préside depuis l'origine l'association de Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, lui-même habitant Ronquerolles en bordure de la vallée.

Daniel Amiot ne tarit pas d'éloge sur cette petite partie du Vexin français, « *un bassin versant et une très jolie rivière, qui forment un ensemble d'une grande douceur, varié avec ses espaces cultivés, ponctués de haies et de bosquets...* » Et de citer les zones boisées, les boisements de fond de vallée, des églises, des châteaux... Un patrimoine d'eau aussi : des lavoirs, des moulins – il y en a eu jusqu'à 23 pour produire de la farine ou travailler le bois. Cette vallée, inscrite à l'inventaire des sites, a toujours connu une activité intéressante, terre d'artistes, peintres, sculpteurs, écrivains.

Au nord, le point culminant de l'Île-de-France

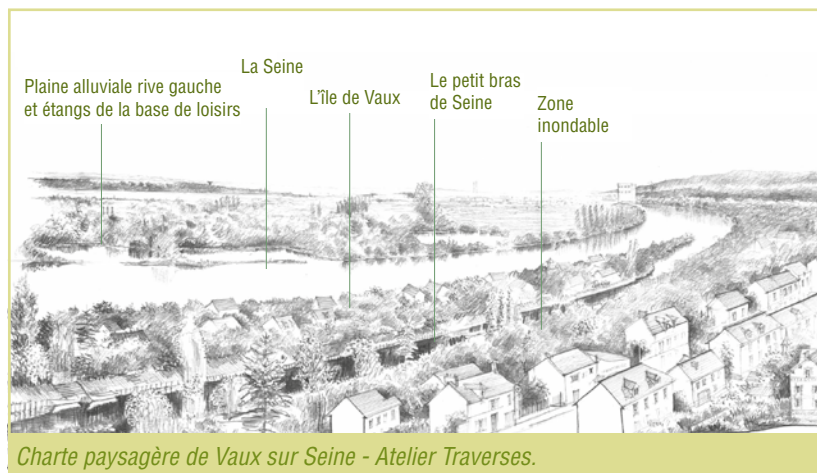
Prenons maintenant de la hauteur avec les buttes, qu'Alain Rochette ne se lasse pas d'admirer depuis son village de Grisy-les-Plâtres, où il est adjoint au maire. « *C'est tout le charme du Vexin, ces routes sinueuses entourées de verdure et, tout à coup, le regard qui est arrêté par des buttes généralement boisées formant un paysage apaisant.* » Grisy-les-Plâtres, dont l'altitude est déjà de 150 mètres, se trouve au pied de la butte du Moulin, qui elle culmine à 165 mètres : « *elle a l'avantage appréciable de nous protéger des vents froids venant de l'est.* ». Impossible d'évoquer ce paysage de buttes sans penser aux longues promenades dans les futaies peuplées de chênes, d'acacias... « *Il y a des sentiers de promenade absolument ravissants, où l'on peut croiser, avec de la chance, des sangliers, des chevreuils, des faisans.* ». Depuis Grisy, on aperçoit au loin les buttes de Rosne, distantes d'une dizaine de kilomètres, situées à la frontière du Val-d'Oise et de l'Oise. Avec leurs 217 mètres elles sont l'endroit le plus élevé de toute l'Île-de-France.



La vallée de la Seine, une frange du Vexin

Le paysage : un patrimoine vivant

La volonté du Parc est d'inscrire le paysage comme principe fondateur de l'identité du Vexin français. Une démarche qui ne saurait se passer d'un partenariat étroit avec les communes.



Charte paysagère de Vaux sur Seine - Atelier Traverses.

Saviez-vous que le paysage fait l'objet de lois ? La première date de 1930. Elle venait compléter celle de 1913, relative aux monuments historiques, en étendant la protection aux « monuments naturels » et aux sites de caractère artistique, historique, pittoresque... C'est l'époque des premiers sites naturels classés ou inscrits. Plus récemment, la loi du 8 janvier 1993 est venue s'ajouter aux lois « montagne » et « littoral », adoptées antérieurement. Son objet : protéger et mettre en valeur les paysages qu'ils soient naturels, urbains, ruraux, quotidiens ou exceptionnels. Vaste programme ! Le Parc, créé deux ans plus tard, s'est emparé de la loi « paysage » en 1995 pour lui donner un contenu concret, tenant compte des spé-

cialités du territoire, avec comme objectif l'affirmation d'une identité propre. L'article 5 de la Charte du Parc affirme en effet comme priorité la préservation de la diversité des paysages du Vexin français, premier patrimoine du plus grand site inscrit de France en 1970. Mais attention, il n'est pas question de mettre le Vexin français « sous cloche » mais bien de protéger, tout en permettant à l'homme d'y vivre et en orientant les évolutions souhaitées.

Le paysage en héritage

La physionomie générale du Vexin français est celle d'un plateau qui décline ses ondulations entre vallées et buttes. Tout projet d'aménagement doit respecter ces pay-

sages. Mais un paysage, s'il bouge, a aussi un passé qui l'a modelé. C'est ainsi que le Vexin français est occupé pour 70 % de sa surface par l'agriculture, dont l'évolution, toutes ces dernières décennies, a été marquée par des mesures à forte incidence sur les paysages, dans le Vexin et ailleurs : regroupement des parcelles, fermeture des vallées par des boisements, disparition de chemins, urbanisation diffuse... La simplification du paysage a également d'autres causes : les infrastructures routières, l'extension urbaine...

Pour y faire face, le Parc mène des actions telles que replantation de haies, réouverture de chemins ruraux, retour à une gestion écologique des différents milieux... et insiste aussi sur la nécessité de réfléchir en amont à l'impact de toute intervention humaine sur un site. Pour prendre en compte la qualité des paysages, le Parc a incité les communes à se doter d'un outil spécifique, la charte paysagère : 98 d'entre elles en possèdent une aujourd'hui. Une charte paysagère a pour objectif d'adapter au territoire communal les orientations de la Charte du Parc. Elle est élaborée, en amont des documents d'urbanisme, selon des procédures de concertation et se concrétise par des préconisations et un programme d'actions. Le Parc joue un important rôle de conseil dans l'élaboration de ces chartes, avec un principe : le paysage est l'affaire de tous.



Maintenir la trame arborée est un des enjeux majeurs des chartes paysagères.

Un parc d'activités à la campagne

Le parc d'activités d'Ennery, en voie d'achèvement, accueille quelque 120 entreprises dans un cadre un brin champêtre. Un modèle.

Ah ! Si tous les parcs d'activité pouvaient ressembler à celui d'Ennery. Imaginez qu'on n'y vient pas seulement pour travailler mais aussi pour s'y promener !

Tout a démarré en 2006 avec l'extension de la zone d'activités existante et la mise en œuvre d'une charte de qualité environnementale, directement inspirée de la Charte du Parc du Vexin français qu'il ne s'agissait évidemment pas de reprendre telle quelle : l'élaboration de la charte de qualité a été confiée à un comité de pilotage composé de représentants du Conseil régional, du Conseil général, du Parc, de la Communauté de communes du Sausseron, de l'aménageur...

Les prescriptions contenues dans le document final portaient sur l'intégration paysagère des bâtiments mais aussi sur les questions d'énergie et de préserva-

tion de la biodiversité par une gestion en mode naturel des espaces extérieurs.

Un criquet au bureau

« Au début, se souvient Gérard Leroux, Maire d'Ennery, ceux qui pensaient que la propreté autour d'un bâtiment industriel rime avec gazon bien tondu ont été surpris. Et puis l'isolation thermique prévue par la charte a été vécue comme une contrainte. ». Bref : des premières réactions mitigées. Mais le fait d'être installé dans un « cadre champêtre », pour reprendre le terme de Gérard Leroux fait aujourd'hui l'unanimité : « au printemps, c'est magnifique ! ».

Ce serait une grave erreur de penser qu'un tel parc d'activités écologique ne peut attirer que de l'artisanat traditionnel. « Nous accueillons par exemple une entreprise de mécanique de précision, qui conçoit des pièces

pour Airbus Industrie ou Dassault Aviation, se félicite le maire d'Ennery. Lorsqu'une secrétaire nous a raconté qu'elle avait été dérangée dans son travail par un criquet qui s'était introduit dans son bureau, je me suis dit que notre pari était gagné. ».



Parc d'activité d'Ennery : 120 entreprises à la campagne.

Carrières cimentières : des impacts paysagers irréversibles

Certains se souviennent peut-être des manifestations, débats et procédures liés à la création par l'Etat d'une « zone spéciale de carrière cimentière » en 2003, périmètre couvrant environ 500 ha sur les communes yvelinoises de Brueil-en-Vexin, Saily, Fontenay-Saint-Père et Guitrancourt. **Ce zonage, qui a pour objectif de permettre à l'usine Calcia de Gargenville de poursuivre son activité d'extraction de calcaire, actuellement à Guitrancourt, sur les communes pré-citées a finalement été inscrit (imposé par l'Etat) dans la Charte du Parc 2008-2019**, avec certaines réserves sur les modalités d'exploitation, qui doivent être exemplaires et ne doivent pas impacter les sites d'intérêt écologiques, les paysages et les points de captage des eaux.

Depuis 2 ans, Calcia travaille sur un dossier de demande d'autorisation d'exploiter 80 ha à Brueil-en-Vexin, en 6 phases, sur une période totale de 30 ans. Dans le projet actuel une piste de 700 m de long et d'environ 60 m d'emprise totale

relierait la carrière de Guitrancourt à la nouvelle carrière, permettant l'acheminement des blocs de calcaire vers un concasseur existant ; un impact paysager majeur, qui renvoie à de nombreux débats de fond sur la priorisation des enjeux de société (quels équilibres entre développement économique et respect de l'environnement ?). De plus, cette piste est située en dehors de la zone spéciale ce qui nécessite une procédure spécifique de PIG (Projet d'Intérêt Général).

« Un impact paysager majeur, qui renvoie à de nombreux débats de fond sur la priorisation des enjeux de société : quels équilibres entre développement économique et respect de l'environnement ? »

le plan d'exploitation ne prend pas pleinement en compte ces enjeux. Enfin, le Parc, qui est fermement opposé au projet de piste présenté actuellement, fait réaliser des expertises hydrogéologique et paysagère indépendantes, dont l'objectif est de contribuer à apporter des préconisations à un projet qui se doit d'être exemplaire. Néanmoins de nombreuses données techniques manquent encore aujourd'hui sur les orientations du projet pour alimenter plus précisément ces études, notamment le plan d'exploitation.

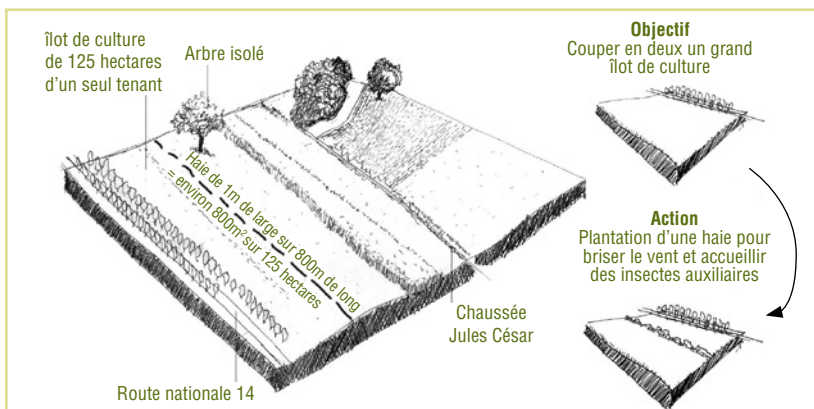
Depuis le début de ce projet et à plusieurs reprises, le Parc, aux côtés des communes et des habitants, a fait part aux services de l'Etat de son désaccord sur le déroulement de la procédure qui dénote un fort manque de concertation et de son inquiétude sur les impacts environnementaux (ressource en eau, connexions

écologiques) et paysagers irréversibles que ce projet entraînera inévitablement si

■ Pour plus d'informations : site de l'AVL3C : Vexin zone 109

Le pari de la biodiversité

La biodiversité est à reconquérir. De la plantation des haies au «zéro phyto», le Parc ouvre la voie et soutient les initiatives.



Des arbres et des haies pour favoriser la biodiversité.
www.voyageaupresdemonarbre.wordpress.com

Le développement de l'agriculture sur un mode intensif a impacté la biodiversité des espaces naturels, avec le regroupement des parcelles et la disparition des haies qui les séparaient. Mais rien ne s'oppose à leur réimplantation ; ainsi que l'explique Emmanuel Delacour, maire de Gouzangrez où il exerce sa profession d'agriculteur, « ma ferme a une superficie de 220 hectares, d'un seul tenant, avec des îlots très grands. J'ai prévu cette année de couper un îlot en deux en replantant une haie champêtre, avec des plantations et des arbres isolés pour essayer de reconstituer une trame verte ». Une initiative que saluent les chasseurs : la haie champêtre est un gîte de choix pour le gibier.

Les replantations de haies et d'arbres ne profitent pas qu'à la seule biodiversité : elles limitent les phénomènes d'érosion des sols mais aussi permettent d'accompagner ou de rendre plus visibles des chemins pour les promeneurs qui - pour-

quoi pas ? - peuvent se poser à l'ombre le temps d'un pique-nique.

“ Comme beaucoup de communes, avec le soutien du Parc, Frémainville s'engage dans une démarche «zéro phyto» ”

Des ganivelles et des haies

C'est dans le même esprit que Gouzangrez a installé en 2011 des haies champêtres sur la rue qui fait le tour du village, « avec des plants que nous a fournis le Parc », précise Emmanuel Delacour. Des vergers à vocation pédagogique ont également été créés, toujours en bordure de village, sur des parcelles difficiles à exploiter en raison d'un découpage un peu biscornu. La haie est un excellent moyen de redynamiser la biodiversité d'un espace

mais il ne faut pas en abuser. Ainsi, pour résoudre les problèmes liés aux congères, ont été associées aux haies, le long de la Départementale 14 entre Cléry et Magny, des ganivelles, barrières formées par l'assemblage de lattes de bois de châtaignier verticales qui, entre autres avantages, offrent celui de ne pas obturer la vue.

Frémainville : un verger à l'école

Frémainville s'est engagée dans une démarche « zéro phyto » avec son cantonnier Philippe Ocket : « Je suis là depuis 5 ans et je n'ai jamais traité, alors ça fleurit un peu partout...C'est sympa ! ». Beaucoup de fleurs sauvages ont repris

possession des lieux, et même des orchidées dont 12 variétés ont été recensées ! Le domaine communal représente 6 hectares à entretenir avec, comme pièce maîtresse, un verger de 47 pommiers, créé il y a 11 ans avec l'appui du Parc. Situé sur le périmètre de l'école Frémainville, il voisine avec une aire de jeux...

On peut y accéder même quand l'école est fermée et une table de pique-nique devrait y être bientôt installée. Quant aux pommes, elles font le bonheur des promeneurs.



Ganivelle : anti-congère le long de la D14.



Verger et tonte différenciée à Frémainville.

Quand il y a une volonté, il y a un chemin

Quand la commune d'Épiais-Rhus part à la re-conquête de ses sentes et cheminements piétonniers.

Faute d'entretien et de fréquentation, certains chemins ruraux se retrouvent envahis par la végétation et se referment ou sont peu à peu grignotés par les exploitants agricoles ou les riverains. La commune d'Épiais-Rhus a décidé en 2009 de réhabiliter ces chemins, avec l'aide du Parc et du CODERANDO 95 (Comité départemental de randonnée) dont les bénévoles se sont chargés du débroussaillage : « Nous leur devons beaucoup », insiste Jean-Pierre Stalmach, maire d'Épiais-Rhus.

Les « boucles » de la vallée du Sausseron

Première de cette reconquête, très symbolique, celle de la sente reliant Épiais au hameau de Rhus, distant de deux kilomètres ; elle est aujourd'hui très fréquentée. A suivi la réouverture du chemin qui accompagnait la ligne de chemin de fer Valmondois - Paris, désaffectée depuis 1948. Ce sont au total pas loin de 8 kilomètres de chemins qui ont été ainsi rendus aux promeneurs. « La difficulté a été que certains terrains appartenaient à des propriétaires privés et qu'il a fallu



Épiais-Rhus retrouve ses chemins.

les racheter, ce qui a pris du temps. », explique Jean-Pierre Stalmach.

Les sentes d'Épiais sont aujourd'hui inscrites dans les itinéraires de randonnées pédestres créés, sous l'égide la Communauté de communes de la Vallée du

Sausseron, avec l'aide active du Parc. Ces itinéraires sont à retrouver dans la pochette de randonnée « La Vallée du Sausseron » en vente à la Maison du Parc et téléchargeable sur le site du CODERANDO95 : www.cdrrp.com. De bien belles balades en perspective.

Urbanisme, paysage et écologie font bon ménage

Comme à Courcelles-sur-Viosne, les chartes paysagères comme les PLU peuvent être des outils efficaces de communication.

Les chartes paysagères sont destinées à être intégrées aux Plans locaux d'urbanisme (PLU). Courcelles-sur-Viosne a fait d'une pierre deux coups en élaborant son PLU, tout en actualisant sa charte paysagère. Cette double démarche, initiée en 2012 et aboutie cette année, a été accompagnée par un bureau d'études prenant en compte différents enjeux.

L'attention s'est portée sur la préservation de la trame verte et bleue*, aussi appelée trames éco paysagères. Les 300 hectares de Courcelles-sur-Viosne sont essentiellement occupés par des terres

agricoles mais aussi par des bois et des zones humides. C'est ainsi qu'a été décidée la création d'un zonage spécifique pour maintenir la trame verte et bleue, avec la protection de tous les milieux naturels comportant un enjeu.

Questions de point de vue

L'aspect paysager a donné lieu dans le PLU à des réglementations précises : inconstructibilité d'une partie des espaces agricoles pour maintenir des points de vue paysagers de qualité, protection

d'éléments paysagers comme les haies ou certains arbres isolés. Des recommandations destinées à améliorer les entrées de ville ont été faites. À plus petite échelle a été instituée une gestion différenciée des espaces communaux, visant l'arrêt des produits phytosanitaires.

Le PLU de Courcelles-sur-Viosne a aussi été conçu comme un outil de communication avec les habitants dans le but de les sensibiliser aux éléments contenus dans la charte paysagère. Un document d'urbanisme peut avoir une fonction pédagogique !

* La trame verte correspond aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et la composante, la trame bleue au réseau aquatique et humide (fleuves, rivières, zones humides, estuaires...).

Mieux comprendre les paysages

Le Vexin français retrouve une partie de son histoire dans de simples cartes postales anciennes qu'il est instructif de comparer avec la réalité d'aujourd'hui.

L'affirmation de l'identité du Vexin français en tant que territoire homogène figurait dans les objectifs de la création du Parc naturel régional, en 1995. Une nouvelle étape est atteinte aujourd'hui avec sa reconnaissance en tant que Pays d'art et d'histoire, un label délivré par le Ministère de la Culture. C'est la première fois qu'un Parc naturel régional est labellisé en France. Citons parmi les critères retenus pour l'attribution de ce label : le patrimoine, la sensibilisation des habitants à leur environnement, l'accueil du public touristique, la communication et la promotion du patrimoine...

Au chapitre « sensibilisation des habitants » figure en bonne place l'Observatoire du paysage, mis en place par le Parc en 2011. Ce volet « observatoire photographique », est de permettre une meilleure compréhension des paysages et de leurs évolutions.

Exposition « Regards croisés » à la Maison du Parc

L'observatoire des paysages proposait l'été dernier, à la Maison du Parc, l'exposition « Regards croisés sur les paysages du Vexin français », réunissant les travaux photographiques réalisés par des Vexinois suivant le principe de la reconstitution de cartes postales anciennes ; il s'agissait de refaire à quelques décennies d'intervalle, le cliché d'un même lieu, sous le même angle et avec des conditions atmosphériques les plus proches possibles.

Un exercice que Alain Huré, président de l'association « les Amis de Jambville » - où il réside depuis 25 ans - et passionné d'histoire locale, connaît bien : il a lui-même organisé une telle exposition dans son village, il y a une dizaine d'années, à l'occasion des Journées du Patrimoine. « C'est un plaisir de voir des personnes âgées qui ont connu les lieux photographiés tels qu'ils apparaissent sur des cartes postales des années 1920 ou 1930. Ils ont des tonnes d'histoires à

nous raconter », s'attendrit Alain Huré. Il a bien sûr répondu présent lorsque Magali Laffond, paysagiste au Parc, l'a sollicité pour préparer l'exposition Regards croisés sur les paysages.



Jambville : hier et aujourd'hui.

Une réflexion sur le paysage

Mais cette fois, les choses étaient un peu différentes : « Il s'agissait bien sûr de refaire les photos, en nous y incluant comme figurants car il était courant que des habitants soient présents sur les premières cartes postales. Mais nous devions aussi avoir une véritable réflexion sur les paysages, dans le cadre de réunions de travail avec les habitants d'autres communes voisines : Seraincourt, Épiais-Rhus... Nous avons eu à répondre à un questionnaire : pourquoi avez-vous choisi de reproduire telle image en particulier, qu'est-ce qui vous semble avoir changé



Conception de l'exposition - Sensomoto - Paysagistes / Atelier Youpi

dans ce paysage... » Il s'agissait aussi, et c'est plus difficile, d'essayer d'imaginer ce que le paysage sélectionné pourrait devenir, à un horizon de 50 ans. Avec pour résultats des anticipations très diverses, positives ou négatives : voitures électriques non polluantes ou, à l'inverse, une urbanisation anarchique. Imaginer le pire n'est-il pas le meilleur moyen de l'éviter ?

Renforcer le lien social

Grisy-les-Plâtres était également partie prenante de l'exposition qu'elle a accueillie pour la proposer à ses habitants lors des Journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre derniers. « Nous en avons profité pour solliciter tous les collectionneurs de cartes postales du village - et ils sont fort nombreux ! », explique Alain Rochette, maire adjoint. Avec pour objectif de réaliser un diaporama sur le thème « Grisy hier, Grisy aujourd'hui ». Au-delà du succès de l'exposition qui a attiré 150 personnes, le bilan et l'atmosphère dans laquelle elle s'est déroulée sont très positifs. Les aînés du village, qui avaient prêté leurs cartes postales, ont de plus accepté de tenir des permanences pour répondre aux questions des visiteurs. « Et ça a très bien fonctionné : les plus jeunes ont dialogué avec des anciens qu'ils croisent régulièrement sans nécessairement échanger avec eux. Ça a fait un plaisir fou aux aînés qui se sont sentis valorisés. ». La même initiative a été menée à Epiais-Rhus les 8 et 9 novembre derniers. La photo au service du lien social : une association qui fonctionne !



« Regards croisés » à la Maison du Parc

Enquête photographique et film : une rencontre privilégiée avec les habitants

Une série de témoignages passionnants.



Dans la vallée du Sausseron, la démarche « Regards croisés sur les paysages » a donné lieu à un projet particulièrement ambitieux : la réalisation d'un livret « Au fil du Sausseron » et de deux films documentaires : « Une rivière, des paysages : paroles d'habitants de la Vallée du Sausseron » et « Correspondances », sur la base d'une série d'entretiens avec 16 habitants. Des entretiens conduits par un photographe professionnel, Pierre Enjelvin et filmés par la réalisatrice Marie-Elise Beynes. « Il est courant pour un territoire comme le Parc de faire intervenir un photographe régulièrement, de manière à avoir une vision très précise des évolutions que subit un paysage, explique Pierre Enjelvin, mais le Vexin a la particularité d'y associer de près les habitants. ». Des habitants le plus représentatifs possible de la population : jeunes, moins jeunes, agriculteurs, habitants na-

tifs ou installés depuis quelques années. « En fait, précise Pierre Enjelvin, mon intervention a été celle d'un « enquêteur d'image », soumettant des photos, originales et reconduites, aux participants et en leur posant des questions dont une partie des réponses se trouve dans les images, et l'autre, moins visible, apportée par l'expérience et la connaissance que chacun a de son paysage ! ».

L'image et le son

Une série de questions a été soumise aux interviewés : pourquoi avoir choisi cette vue ? Êtes-vous surpris par les changements que vous observez ? Satisfait ou non ! Cet exercice s'est révélé intéressant pour le Parc pour en savoir davantage sur la relation que les Vexinois entretiennent avec leur environnement immédiat, et aussi pour se faire une idée de la perception de son action sur le terrain. Pour sa part, Marie-Elise Beynes ne s'est pas contentée d'accompagner Pierre Enjelvin dans sa collecte de paroles d'habitants : « j'ai filmé les paysages dont il était question dans les entretiens, avec comme double objectif de questionner la carte postale en tant que trace du passé et surtout de restituer les ambiances sonores qui sont partie prenante d'un paysage. ».



A retrouver sur : <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/amenagement/paysage/observatoire-des-paysages/>



Rencontres à Grisy-les-Plâtres autour de l'exposition.

L'ETHNOLOGIE SE PENCHE SUR LE PAYSAGE

L'Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie est un service de la Direction de l'action culturelle du Conseil général du Val-d'Oise, dont le rôle est de collecter la mémoire des habitants pour mettre en évidence l'évolution des modes de vie, à partir de témoignages oraux, de documents...

L'ARPE a été sollicité par le Parc pour accompagner l'Observatoire du paysage dans une démarche qu'il connaît bien : la collecte de mémoire auprès d'habitants - ceux de Grisy-les-Plâtres en l'occurrence - invités à venir s'exprimer sur les évolutions qu'ils ont pu constater dans leur village.



Un groupe d'anciens du village a assisté à chacun des ateliers : travail à partir de cartes postales anciennes, sur lesquelles certains participants se sont reconnus avec émotion. Tous les témoignages ont été enregistrés, pour alimenter la base de données de l'ARPE dédiée à l'histoire du Val-d'Oise, mais aussi pour enrichir de commentaires oraux les clichés anciens et reconduits présentés dans le cadre de l'exposition « Regards croisés sur le paysage ».

Odile Visage : « Le jardin est une sculpture »

« Satisfaire les promeneurs et les usagers tout en préservant la biodiversité naturelle » : c'est le credo d'Odile Visage, paysagiste de profession mais qui se définit elle-même comme un « sculpteur de jardins ».

ODILE VISAGE, ARCHITECTE PAYSAGISTE



C'est avec un diplôme d'architecte paysagiste qu'Odile Visage est sortie de l'École Supérieure d'Architecture des Jardins de Paris, en 1995. Son premier emploi l'emène en Guadeloupe où elle intègre l'équipe du CAUE* local. Après une incursion dans l'éco-tourisme, toujours en Guadeloupe – avec l'organisation de randonnées dans la mangrove ! – elle renoue avec sa spécialité en 2010, en métropole cette fois, avec un statut d'auto-entrepreneur.

Avec dans un premier temps une clientèle de particuliers uniquement, soucieux de tirer le meilleur parti possible de leurs jardins, qu'elle élargit rapidement aux collectivités, de plus en plus demandeuses en matière d'aménagement et d'entretien d'espaces publics, notamment dans le cadre du programme zéro



Odile Visage, sculpteur de jardin.

phyto. C'est ainsi qu'elle a travaillé pour la commune d'Evécquemont et se prépare à le faire pour celles de Tessancourt, et de Gaillon-sur-Montcient qui va lui confier le suivi de l'ensemble de ses espaces naturels publics : « les élus n'ont pas de formation en la matière, les cantonniers ne savent pas par où commencer... », explique Odile Visage.

Une constante : le zéro phyto

Il va donc s'agir d'encadrer les cantonniers et, à l'attention des élus, faire des suggestions pour que le végétal contri-

que des décors, mais avant tout des écosystèmes vivants. Un aspect des choses qui n'avait été que peu abordé dans la formation que j'ai reçue ». Lors de tout aménagement, Odile Visage s'applique évidemment à répondre aux attentes de ses clients, « mais il faut aussi que l'écosystème du jardin fonctionne bien, que la flore et la faune locales y trouvent leur place et participent à la biodiversité naturelle. », précise-t-elle. Cela se traduit, dans le jardin du Parc notamment par une présence de plus en plus évidente de la flore sauvage : « je n'arrache rien, sauf si j'identifie une plante comme invasive ou sans grand intérêt ». Le résultat, c'est

“ Il m'est apparu comme une évidence que les jardins ne sont pas que des décors, mais avant tout des écosystèmes vivants. ”

bue à créer une ambiance dans la commune, participe à son identité. Enfin, elle se consacre depuis 2 ans à l'entretien du jardin de la Maison du Parc, à Théméricourt. Avec une constante : le zéro phyto. « Il m'est rapidement apparu, comme une évidence, que les jardins ne sont pas

une grande variété de couleurs, apportée par de simples coquelicots ou centaurées. Odile Visage apporte aussi une attention particulière aux volumes formés par ces végétaux qui ont élu domicile à la Maison du Parc : « je fais un travail de sculpteur de jardin. ».



Le jardin du musée du Vexin français

*CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

« Je Jardine mon village » : la ville côté jardin

Le jardinage peut contribuer à la création de lien social. C'est en tout cas l'un des objectifs de l'opération « Je jardine mon village » mise en œuvre depuis quelques années dans plusieurs communes du Vexin français.



« Je jardine mon village » s'adresse à



tous les propriétaires de terrains visibles.



Fauchage tardif des talus routiers

« Je jardine mon village » s'adresse à tous les propriétaires de terrains visibles depuis l'espace public, qui sont invités à l'orner de plantes vivaces – roses, roses trémières, campanules, marguerites... - en leur fournissant les plants ou bulbes, du compost et du paillage. Avec pour seul objectif « le plaisir des yeux de tout le monde », résume Alain Rochette, maire-adjoint de Grisy-les-Plâtres, commune engagée dans l'opération depuis 3 ans. « Le Parc nous a dès le début sérieusement aidés en subventionnant l'achat des plantes ». De son côté, le CAUE* 95 - initiateur de l'opération - a assuré la formation de 11 « jardiniers experts », chargés d'aller à la rencontre des candidats potentiels. Ceux-ci avaient déjà pu s'informer grâce à une réunion publique organisée par la commune ; il convenait à présent de passer à une phase plus opérationnelle : expliquer ce que sont les

vivaces, quels sont leurs besoins, où il est préférable de les planter et comment...

Le temps de la reconnaissance

50 foyers sur les 250 que compte le village ont ainsi répondu favorablement à cette sollicitation. Un plan de plantation a été fourni aux jardiniers volontaires,

“ Grisy-les-Plâtres obtient le prix animation et fleurissement du Concours départemental des Villes et Villages Fleuris puis le prix d'excellence. ”

en fonction des spécificités de leurs terrains, de manière à les rendre autonomes. Sans pour autant les laisser entièrement livrés à eux-mêmes : un suivi attentif a été mis en place, au moyen de réunions, de courriers (n'oubliez pas de désherber, de pailler !), d'internet... Et

comme il est toujours agréable de voir reconnu un travail bien fait, Grisy a sollicité une évaluation auprès du Conseil National des Villes et Villages Fleuris. « Le jury nous a incités à poursuivre, ce que nous avons pris pour un encouragement », s'est réjoui Alain Rochette. Nouvelle candidature l'année suivante, avec cette fois deux prix décernés, dans les catégories animation et fleurissement, à l'échelon départemental.

Forte de ce résultat, la commune investit dans du mobilier urbain, tandis qu'apparaissent ici et là de nouvelles plates-bandes, nées d'initiatives spontanées : la démarche s'amplifie naturellement. Et en 2013, c'est le prix d'excellence qui donne la possibilité de concourir au niveau régional. Ce que Grisy n'a pas manqué de faire cette année : le résultat sera donné fin décembre mais dès à présent, Alain Rochette se dit optimiste.

3^{ème} RENCONTRE TECHNIQUE SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

La 3^{ème} rencontre technique sur la gestion différenciée des espaces communaux a eu lieu dans le Vexin, le 7 octobre dernier, sur la thématique du fleurissement durable et la mise en place du « zéro phyto ». Cette journée, organisée conjointement par le Parc du Vexin français, celui d'Oise Pays-de-France et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a réuni plus de 50 personnes. L'objectif était d'améliorer les compétences des acteurs (élus et agents techniques) en favorisant l'échange d'expériences. Les sites visités : la commune de Grisy-les-Plâtres et la pépinière de plantes vivaces « Le jardin de campagne » ; le jardin du musée du Vexin à la Maison du Parc à Théméricourt ; les communes de Frémenville et Oinville-sur-Montcient.



*CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Concours Prairies fleuries : des éleveurs récompensés

Depuis 2010, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux organisent le concours général agricole des Prairies fleuries. Celui-ci récompense les exploitants agricoles dont les prairies qui présentent le meilleur équilibre entre valeurs agronomiques et écologiques.



Chaque territoire organise son concours local, les lauréats sont ensuite en compétition au niveau national dont le prix est remis lors du Salon de l'Agriculture. Un

jury local d'experts (agronomes et écologues) note l'ensemble des parcelles candidates réparties en plusieurs catégories (prairies de fauche, pâturées...). En 2014, pour sa première édition, le Parc naturel régional du Vexin français a proposé aux éleveurs du territoire de participer à ce concours qui permet de mettre l'accent sur le rôle majeur des prairies naturelles dans notre environnement et plus largement de valoriser l'activité agricole.

Neuf éleveurs ont participé à ce concours et ont reçu leur prix le 16 juin dernier à la Maison du Parc.

■ Catégorie Prairie de fauche

- M^{me} DELAHAYE, 1^{er} prix
- M. BIVILLE, 2^{ème} prix
- M. MATHEY, 3^{ème} prix
- M. de MAGNITOT, candidat
- M. JOREL, candidat
- M. FLEURIER, candidat

■ Catégorie Prairie pâturée

- M^{me} VICQ, 1^{er} prix
- M. RANKE, 2^{ème} prix
- M. BIVILLE, Prix spécial « Pelouse sèche »
- M. de MAGNITOT, candidat
- M. BELLAY, candidat

L'association «Du côté des femmes» forme à la restauration du patrimoine bâti

L'association «Du côté des femmes» basée à Cergy vient de terminer la première phase d'un chantier de formation à la restauration du patrimoine bâti. Ce chantier-école, mis en place avec le soutien de la commune de Saint-Clair-sur-Epte et du Parc, s'inscrit dans la démarche du Programme pluriannuel de restauration engagé depuis 2010 sur la commune.

Par cette initiative, l'association permet à des femmes éloignées de l'emploi d'élargir leur choix professionnel en se formant aux méthodes du second œuvre du bâtiment (dans le cas présent, la maçonnerie et les enduits de façades) et ainsi de leur donner les moyens de se réinsérer dans un environnement professionnel normal. Ce chantier a fortement mobilisé les partenaires engagés : la commune de Saint-Clair-sur-Epte a accueilli le chantier, mis plusieurs éléments de patrimoine communal à la disposition de l'association, payé les matériaux (avec le soutien financier du Parc) et fourni le matériel de chantier. L'association (financée par la Région Ile-de-France en ce qui concerne la formation

et la mission d'insertion) a conduit le chantier en lien avec une entreprise (la société Art Façade de Cergy) qui a assuré l'encadrement et la formation. L'architecte du Parc a supervisé le chantier sur le plan des autorisations administratives (en lien avec la commune et l'architecte des bâtiments de France), apporté des connaissances spécifiques aux stagiaires et à l'entreprise (mises en œuvre particulières adaptées aux spécificités de chaque élément, datant du 19^{ème} siècle pour la plupart, comme des décors au plâtre et des badigeons colorés). L'école de la 2^{ème} chance de Cergy porte ce projet sur le plan administratif.

Le chantier, qui a démarré sur la tourelle d'angle de la mairie et de la place Rollon, s'est poursuivi par le ravalement du café «Le Saint Clairois» avec restitution de ses décors colorés caractéristiques et, très prochainement, de traces des anciennes enseignes par l'artiste peintre Pierre Marcel. C'est ainsi une partie significative de ce village remarquable mais trop longtemps malmené par le passage de la D14 qui retrouve une nouvelle jeunesse.



Les producteurs en vente directe du Vexin français

La Ferme des Champs verts Alain ROZIER

19 place de l'église 95510 AINCOURT
Tél. : 01 34 76 71 14
Mail : roziera95@gmail.com
Fraises en saison. Pétillants, sirops, confitures. Vente sur commande ou sur rdv.

Ferme des Hagues Bruno FLEURIER

50 rue Nationale 95420 ARTHIES
Tél. : 01 34 67 23 63
Mail : bflaurier@terre-net.fr
Produits fermiers (crème, fromages, cidre, miel, œufs, volailles)
Ouvert le lundi et mardi de 16h à 19h, le mercredi, jeudi et dimanche de 10h à 12h et de 16h à 19h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 19h

Ferme des Tournelles Christophe BRARD

Rue des Tournelles 95430 AUVERS-SUR-OISE
Tél. : 01 30 36 10 61
Mail : fermedestournelles@wanadoo.fr
Tous légumes de saison et fraises
Ouvert le mercredi et vendredi de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Un distributeur de produits de la ferme est accessible 24h/24

Ferme de l'Arche Eric VAN ISACKER

2 voie communale - Hameau du Fay 95640 BREANCON
Tél. : 01 34 66 34 72 ou 06 77 39 17 10
Mail : archeveduvexin@gmail.com
Viande de bœuf (11 à 12kg) et de veau (7 à 9 kg) en conditionnement sous vide, sur commande, d'octobre à mai

La Ferme du Haubert Famille EMERY

Route Départementale 913 78440 BRUEIL-EN-VEXIN
Tél. : 01 34 75 39 37
Mail : ferme.du.haubert@orange.fr
http://www.etang-ferme-haubert.fr
Volailles fermières, œufs, produits laitiers et fromages, conserves, maraîchage
Boutique de produits du terroir ouverte le vendredi de 10h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 19h (sauf Noël et jour de l'an)

Le Bouc Vert Pierre CAFFIN

80 rue Pasteur 95430 BUTRY-SUR-OISE
Tél. : 01 34 73 45 29
Mail : pier.caffin@gmail.com
www.bouc-vert.fr
Fromages de chèvre bio
Ouvert de 17h à 19h sauf jeudi, samedi et dimanche. Présent sur les marchés de Pontoise (samedi matin), Montmorency, Domont et Conflans-Sainte-Honorine

GAEC du Paradis Pascal DHERET

24 rue de Chambly 95660 CHAMPAGNE-SUR-OISE
Tél. : 01 34 70 23 24
Fruits et légumes de saison, jus de pommes
Ouvert le samedi de 8h à 12h

SCEA du Chemin Neuf Olivier RANKE

La Bergerie 95710 CHAUSSY
Tél. : 01 34 67 91 23
Mail : olivier.ranke@orange.fr
Lentilles, fèves, pois, pommes de terre, farine, viande Salers. Sur commande

EARL JM Sarazin Patrick et Julien SARAZIN

8 rue du Clos de l'isle 95710 CHAUSSY
Tél. : 01 34 67 78 26
Mail : j.sarazin@wanadoo.fr
Viande bovine (charolais). Sur commande

Ferme du marronnier Jean-Louis RAVARY

14, rue du Bâtiment 95420 CLERY-EN-VEXIN
Tél. : 01 34 67 46 49
www.fraises-clery.com
Fraises. En saison, à la ferme du lundi au vendredi de 10h à 14h. Sur la D14, sortie 18 de 14h à 19h en semaine et de 10h à 19h le week-end

Ferme Bellay Éric BELLAY

10 Rue des Chantereines 95810 EPIAIS-RHUS
Tél. : 01 34 66 62 83
Lait frais et œufs. Ouvert tous les jours de 8h à 8h30 et de 18h30 à 20h

Ferme de la Distillerie Véronique et Emmanuel DELACOUR

1 grande rue 95450 GOUZANGREZ
Tél. : 01 34 66 03 05 - 06 82 14 61 77 ou 06 76 29 74 28
Mail : contact@lesmoutardesduvexin.fr
www.lesmoutardesduvexin.fr
Lentilles, farine de lentilles, moutardes et produits du terroir
Ouvert le premier mercredi du mois de 17h à 19h ou sur rdv

Ferme d'Haravilliers Alain et Pascale FERRY

2 bis rue du colombier 95640 HARAVILLIERS
Tél. : 06 73 78 99 75 - Mail : fdh95@free.fr
https://www.facebook.com/DistributeurLaitFermeHaravilliers
Distributeur automatique de lait frais
En service 24 heures en continu du mardi 16h au mercredi 16h et du vendredi 16h au samedi 16h

Collas Père & fils Pierre COLLAS

14 rue d'en bas 95300 HEROUVILLE-EN-VEXIN
Tél. : 01 34 66 54 19 ou 06 08 33 68 68
Légumes, pommes, poires, fruits rouges, jus de fruits. Ouvert vendredi de 14h à 19h et sur rdv

Les Vergers d'Hérouville Chantal et Martine COLLAS

25 rue du Poteau 95300 HEROUVILLE-EN-VEXIN
Tél. : 01 34 66 54 29
Produits du verger. Ouvert de septembre à avril, jeudi et vendredi après-midi

Les jardins suspendus d'Hérouville Alain CHANTEPIE

2 rue des Fichets 95300 HEROUVILLE-EN-VEXIN
Tél. 01 34 66 54 10
Fraises, framboises et herbes aromatiques
Ouvert de mai à octobre, mercredi sous forme de marché de 16h à 19h et vendredi de 17h à 19h

Ferme Descamps Didier DESCAMPS

1 rue de la Croix Rouge 95300 HEROUVILLE-EN-VEXIN
Tél. : 01 34 66 54 12
Viande de porc sur commande, conserves de porc, cidre fermier

Potager-Fruiter du Château E.P.C.C. du Château de La Roche-Guyon

1 rue de l'audience 95780 LA ROCHE-GUYON
Tél. : 01 34 79 74 42
Mail : information@chateaudelarocheguyon.fr
www.chateaudelarocheguyon.fr
Jus de fruit, confitures, fruits et légumes de saison

Ferme du Gros Poirier Nathalie DELAHAYE

24 grande rue - Chemin rural dit de Gris 95640 Le HEAULME
Tél. : 01 30 39 89 23 ou 06 83 16 89 35
Mail : earl-du-gros-poirier@orange.fr
Lait crus, œufs
Ouvert lundi, mercredi et samedi de 17h à 18h

GAEC Coisnon Christophe COISON

45 Rue de Paris 95300 LIVILLIERS
Tél. : 01 34 42 72 15
Fruits et légumes de saison

Ferme du Moulin Philippe BRIANCON

40 rue Saint-Denis 95770 MONTREUIL-SUR-EPTE
Tél. : 01 30 27 49 36
Mail : agnes.bri@hotmail.fr
Volailles prêtes à cuire, lapins. Vente sur rdv

Ferme de Launay Claude et Eric CHEVALIER

Route de Frouville 95690 NESLES-LA-VALLEE
Tél. : 01 34 70 61 07
Vente de lait cru à la ferme
Ouvert tous les jours de 16h30 à 18h

Le Petit Peuple des Abeilles Guy DESPONT

Sente de Parmain - Hameau de Verville 95690 NESLES-LA-VALLEE
Tél. : 01 34 70 81 55 - 06 75 77 69 39
Mail : guy.despont@orange.fr
Vente de miels de la vallée du Sausseron sur rdv

Les Bons Miels du Vexin et du Midi Franck PORTEFAIX

14 route de Goupillon Hameau de Goupillon 60119 NEUVILLE-BOSC - Siège hors Parc
Tél. : 06 85 94 25 57
Mail : franck@lesbonsmielsduvexin.fr
www.lesbonsmielsduvexin.fr
Produits de la ruche : miel, pollen, propolis, cire, bougies, encaustique, bonbons, pain d'épices, nougat, vinaigre de miel, hydromel, savons, gelée royale et nonnettes
Installation et gestion de ruches pour les entreprises et collectivités. Vente directe en semaine le jeudi de 15h à 18h sur rendez-vous

Ferme du Colimaçon Philippe MAURICE

Route de la Chartre 78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT
Tél. : 01 34 75 33 89 ou 06 70 07 86 91
Mail : phil.maurice.78@orange.fr
Élevage et vente d'escargots
Ouvert de septembre à avril, vendredi de 17h à 19h, samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h, dimanche sur rdv

Ferme de la Couture Yannick GUYARD

72 route de la vallée 95450 SAGY
Tél. : 01 34 66 32 05
Mail : contact@fermedelacouture.com
www.fermedelacouture.com
Volailles, lapins, terrines, œufs
Boutique à la ferme ouverte mercredi de 15h à 18h, jeudi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h, vendredi et samedi de 9h30 à 13h et 15h à 19h, dimanche de 9h30 à 13h

Françoise Manfe

6 rue des Bonnes Joies 78440 SAILLY
Tél. : 01 34 76 72 78
Produits maraîchers et fruits rouges (fraise, framboise). Ouvert dimanche de 10h à 12h30 et jeudi de 16h30 à 18h

Ferme de Vauléard Catherine FRITSCHE

Route Départementale 913 Route de Vétheuil 95510 VIENNE-EN-ARTHIES
Tél. : 01 34 78 29 61
Mail : appaf.vualeard@wanadoo.fr
Légumes, fruits, œufs, confitures bio.
Sur commande de juin à octobre

Boucherie Benz frères Joseph BENZ

18 rue Calvin - Enfer 95420 WY-DIT-JOLI-VILLAGE
Tél. : 01 34 67 06 19
www.boucheriebenz.com
Vente au détail de bœuf, veau, agneau et volailles fermières
Ouvert jeudi de 14h30 à 18h30, vendredi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, et samedi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.

Vente sur adhésion, sous forme de paniers :

COOP Saveurs du Vexin La Bergerie

95710 CHAUSSY
Tél. : 07 50 89 46 19
Mail : gerant@coopsaveursvexin.org
www.Coopsaveursvexin.org

AMAP à la Ferme des Millonets Sophie DUPLAY

18 rue des Moulins 95510 VIENNE-EN-ARTHIES
Tél. : 01 34 78 19 64
Mail : lafermedesmillonets@yahoo.fr
Légumes, fruits Bio. Chaque semaine, Sophie fournit des dizaines de paniers de fruits et légumes à quatre AMAP : Longchamp, Magnanville, Paris-15^e et Amaranthes à Vienne-en-Arthies



La marque «Produit du Parc»
Bières (blonde, ambrée, blanche, au miel)
Ferme Brasserie du Vexin Denis et Brigitte SARGERET
3 rue de la Croix des Ruelles 95 450 THEMERICOURT
Tél./Fax : 01 30 39 24 43
Mail : denis.sargeret@wanadoo.fr
Ouvert le week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

Farine (blé) et huiles (colza et tournesol)
Huilerie Avernoise Stéphane DUVAL
Route de Théméricourt (D81) 95 450 AVERNES
Tél. : 06 11 19 07 28
Mail : sduval2@gmail.com
www.huilerieavernoise.com
Ouvert le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et sur rendez-vous
Autres produits : vinaigrette, huile d'olive, de sésame, sésame grillé et colza grillé

Farines (blé, seigle, sarrasin, maïs, épeautre, avoine et petit épeautre)
Ferme des Sablons Thibaud JOREL
5 Bis rue des sablons 95650 GENICOURT (accès sente de la procession)
Tél. : 06 84 23 93 18
Mail : fermedessablons@gmail.com
www.lafermedessablons.com
Ouvert le lundi et vendredi de 17h à 19h, ainsi que le mercredi et samedi de 9h à 12h
Autres produits : pommes de terre, viande de bœuf et viande de veau, œufs

Fruits (pommes, poires, fruits rouges) et jus de fruits
Les Vergers d'Ableiges Valérie et Laurent BARROIS
CD 28 - 95450 ABLEIGES
Tél. : 01 34 66 10 56
Mail : barrois@lesvergersdableiges.fr
www.lesvergersdableiges.fr
Ouvert le vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h (du 01/11 au 31/03) et jusqu'à 18h (du 01/04 au 31/10). Présents sur les marchés de Puteaux, Suresnes et Bois-Colombes
Autres produits : légumes de saison du Perchay (Frédéric Pellerin)

Pommes
Ferme des Vallées Philippe BRARD
Chemin des Vallées au Veau - 95430 AUVERS-SUR-OISE
Tél. : 01 30 36 81 26
Mail : fermedesvallees@wanadoo.fr
Ouvert le mercredi et le vendredi de 15h à 19h30, le samedi de 9h à 12h30. Un distributeur de produits de l'exploitation est accessible 24h/24
Autres produits : jus de fruits, confitures, volailles, œufs, terrines et pâtés

Pommes
Les Vergers d'Hardeville Catherine et Jean-Marc VINCENT
11 rue de la Mare - Hardeville - 95420 NUICOURT
Tél. : 01 34 67 41 39 ou 06 08 06 60 61
Mail : vergerha@wanadoo.fr
Ouvert en saison le lundi, le mardi et le jeudi de 17h à 19h, le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 17h
Autres produits : jus de pommes et pétillants de pommes



LUNDI 7 AVRIL : Signature de la convention de partenariat sur les actions éducatives entre le lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye et le Parc



LUNDI 7 JUILLET : Lancement du livret de recettes édité par le Parc en présence des producteurs et restaurateurs

DIMANCHE 29 JUIN : Fête du Sport Nature Famille, organisée par l'UFOLEP – 800 personnes



VENREDI 19 SEPTEMBRE : Signature de la convention « Pays d'art et d'histoire » avec le Ministère de la Culture et officialisation du partenariat avec la ville de Pontoise



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE : journée d'animations, jeux de cours, jeux du monde et jeu médiéval grandeurs nature sur les moines copistes – 800 personnes



HORS LES MURS

SAMEDI 5 AVRIL : Rencontre et projection-débat « Parlons d'agriculture » à la Ferme de la Distillerie à Gouzangrez – 50 personnes



DIMANCHE 18 MAI : Fête du pain à Commeny : animation fabrication de pâtons, visite de la Maison du Pain, dégustation – 30 personnes



DIMANCHE 19 OCTOBRE : spectacle jeune public thème alimentation « Albert Toké et Janine Crokchoupom's défendent des bons fruits et légumes, des bons petits plats et de la convivialité » – 49 personnes

DIMANCHE 12 OCTOBRE : « Le goût du pain » Du pain, des Hommes et des histoires - Spectacle de contes à la Maison du Pain à Commeny – 31 personnes

AU MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS

DIMANCHE 9 FÉVRIER : spectacle jeune public « Le bal des abeilles » - Mise en scène décalée de la vie des abeilles dans une ambiance années 40, jazz et studio de radio ! – Complet – 90 personnes



MERCREDI 19 ET 26 FÉVRIER : ateliers famille : découverte de l'exposition « Secrets d'abeilles » suivie de la fabrication et décoration de bougies à la cire d'abeille – Complet 25 personnes

MERCREDI 22 ET 29 OCTOBRE : ateliers famille : visite de l'exposition « Cuisine ta santé, le potager est un jardin » suivie d'un atelier sur le thème du potager : Compost / Jardin par Odile Visage



WEEK-END DU 5 ET 6 JUILLET

La région Ile-de-France a mis en valeur ses quatre Parcs naturels régionaux le temps d'un week-end. Le Parc du Vexin français, en partenariat avec les acteurs de son territoire, a proposé une programmation variée, sorties nature, visites culturelles...



DIMANCHE 16 MARS : projection du documentaire « Des abeilles et des hommes » suivie d'un débat animé par l'apiculteur Franck Portefaix – Complet – 90 personnes



MERCREDI 16, JEUDI 17, VENDREDI 18 ET MERCREDI 23 AVRIL : ateliers famille : découverte de l'apiculture sur les thèmes la vie de l'abeille et le métier d'apiculteur – Complet – 55 personnes

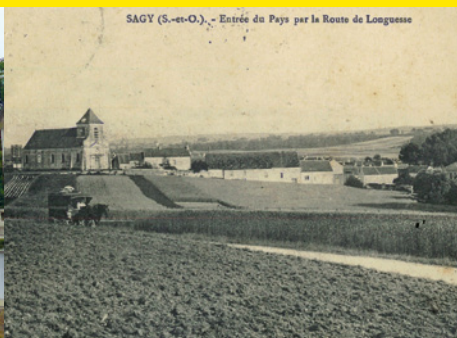
DIMANCHE 20 AVRIL : Chasse aux œufs de Pâques dans le Parc. Jeu de piste à partir de 7 ans et confection/décoration de paniers pour les 3-6 ans – 51 personnes

DIMANCHE 25 MAI : Fête de la nature : village nature (22 associations), ateliers famille, 2 spectacles jeune public, déambulations musicales et théâtrales, village de producteurs du Vexin, parcours sonore ornithologique, 3 rallyes macro-photo et 4 ballades découverte botanique – 1800 personnes





■ Le hameau de la Tuilerie à **Epiais-Rhus** : au début du XX^{ème} siècle, aujourd'hui et demain (peut-être) vu par un atelier de création partagée.



■ L'église d'**Auvers-sur-Oise** hier et aujourd'hui (*Caroline Maury*)

■ Un siècle sépare ces deux vues panoramiques de **Sagy**. (*Jacques Sannier*)

Et vous ? vous avez peut-être chez vous des photos anciennes, des cartes postales, des plans, des écrits...

Partagez vos trésors !



Devenez ambassadeur de l'observatoire photographique des paysages du Vexin français

Et contribuez à la réalisation des Sentiers du Patrimoine® de votre commune ou au succès de l'exposition itinérante « *Regards croisés sur les paysages du Vexin français* ».

*** Contactez Magali Laffond : m.laffond@pnr-vexin-francais.fr ou 01 34 48 65 93**

Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280-0112 – Journal tiré à 42 000 exemplaires – **Directeur de la publication** : Marc Giroud – **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin – **Comité de rédaction** : B. Caffin ; M. Giroud ; D. Herpin-Poulenat, M. Laffond ; A. Lanthier ; C. Ribes ; V. Rogez-Boubouneille – **Rédaction** : P. Anjubault – **Participation à l'élaboration de ce numéro** : S. Chaffour ; F. Déte ; D. Filipe ; P. Gautier ; P. Gueit ; M. Laffond ; M. Loriné ; J. Marran ; V. Rogez-Boubouneille ; F. Roux ; F. Swoszowski ; A. Vidal – **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubouneille, sous la direction d'Agnès Lanthier – **Création** : Autrement Dit Communication – **Réalisation** : Christophe Moi – **Imprimeur** : Imprimerie Champagnac, sur papier recyclé Cocoon – **Crédit photos** : P. Enjelvin ; A. Huré ; Association Du côté des Femmes ; L. Elliot-Florilèges ; M. Giroud ; Parc naturel régional du Vexin français – **Croquis** : Atelier Traverses ; Collectif Alpage.

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95 450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax : 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr



Yvelines
Conseil général